Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Ville de Saverne

Subventions (par logement) Propriétaires occupants « modestes »

	ANAH				Abondements		TOTAL	
Dispositifs d'aides	Taux subventions	Plafonds travaux (HT)	Plafonds subventions	Primes Habiter Mieux *	Département Bas-Rhin	C.C. Pays de Saverne	Taux subventions	Plafonds subventions
Habitat Indigne ou très dégradé (Travaux lourds)	50%	50 000 €	25 000 €	10 % (Maxi 2 000 €)	15%	15%	80%	40 000 €
Travaux pour la sécurité et la salubrité de l'habitat	50%	20 000 €	10 000 €	10 % (Maxi 2 000 €)	15%	/	65%	13 000 €
Travaux de rénovation énergétique globale « Habiter Mieux » (Gain énergétique d'au moins 35%)	45%	30 000 €	13 500 €	10 % (Maxi 2 000 €)	5%	5%	55%	16 500 €
Autonomie (Handicap ou vieillissement)	35%	20 000 €	7 000 €	1	15%	1	50%	10 000 €

⁺ Prime « Passoire thermique » si étiquette énergétique F ou G avant travaux, et au minimum E après travaux : 1 500 €

Primes spécifiques de la ville de Saverne	Montants			
Prime reconquête d'un logement vacant	De 500 à 5000€, selon la typologie du logement			
Restitution d'un accès indépendant aux étages	3 000 €, sur avis du Conseil Municipal			
Fusion de petits logements en grands logements	3 000 €, sur avis du Conseil Municipal			
Situation particulière Lutte contre l'Habitat Indigne	Etude au cas par cas, sur avis du Conseil Municipal			





⁺ Prime « Basse Consommation » si étiquette énergétique entre C et G avant travaux, et A ou B après travaux : 1 500 €